

FICHE DE SÉCURITÉ

HS- SUPERANCLAJE	Date d'Édition: 06/09/11	Révision: 3	Page: 1 / 2
. 1 - IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ: produits chimiques de spécialité NEOQUIM, S.L.L. Lorqui C / ARCHENA, Nave 23 Lorqui 30564 MURCIA attcliente@neoquim.com	IDENTIFICATION DU PRODUIT: SUPERANCLAJE FORMATS D'EMBALLAGE: CARTOUCHES 300 ml UTILISATION :	Téléphone au travail: 0034 968/687839 NUMÉROS D'URGENCE: - Institut de Toxicologie: 0034 91/5620420	
2 - IDENTIFICATION DES DANGERS: 2.1 Classification de la substance ou du mélange. a) Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP): Non classifié encore. b) Conformément à la directive 67/548/CEE ou de la directive 1999/45/CE: Non classifié. 2.2 Éléments de l'étiquette. Principaux dangers: R36/38, S24/25, 36/37/39.			
3.- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS:			
INGRÉDIENTS	NIVEAU%	N° CAS	Classification selon 67/548/CE
Triethyleneglycol dimethacrylate	10-30%	109-16-0	Xi R36/38
4 - PREMIERS SECOURS.:			
YEUX	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin si l'irritation persiste.		
PEAU	Enlever les vêtements contaminés. Laver avec l'eau et savon les déversements sur la peau. Ne pas utiliser des solvants. Consulter un médecin si l'irritation persiste.		
INGESTION	Retirer le produit de la bouche. N'incitez pas de vomissement. Boire 1 ou 2 verres d'eau à petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin.		
INHALATION	Éviter l'inhalation prolongée du produit, en cas de malaise déplacer l'intoxiqué à l'air frais. Consulter un médecin en cas de gêne respiratoire ou d'irritation		
5.- MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES / INFLAMMABILITÉ			
Extincteurs recommandés Le dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche		Risque d'explosion : Inconnu	
EXTINCTEURS NON RECOMMANDÉS Jet d'eau			
EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL Équipement de protection habituel.		RISQUE DE COMBUSTION Ils peuvent produire du monoxyde de carbone.	
6- MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:			
PROTECTION INDIVIDUELLE:	Utiliser la protection individuelle appropriée.		
RETRAIT DES RESTES:	Respectez les normes. Assurez-vous que le déversement ne pas pénétrer de grandes quantités dans les égouts ou les drains. Ramasser avec un matériau absorbant: sciure, sable, etc. et déposer dans un récipient étanche. Laver avec de l'eau les restes.		

HS- SUPERANCLAJE	Date d'Édition: 06/09/11	Révision: 3	Page: 2 / 2
7.- MANIPULACION Y ALMACENAMIENTO:			
MANIPULATION: Utiliser dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau, porter des gants appropriés.			
ENTREPOSAGE: Stocker dans le récipient d'origine et de le mettre loin des rayons du soleil et autres sources de chaleur entre 5 et 15°. Évitez les chaleurs extrêmes et les forts oxydants.			
8.- PROTECTION INDIVIDUELLE			
Le produit ne contient aucune substance qui implique des paramètres de contrôle importants par poste de travail.			
RESPIRATOIRE: Masque Approprié.			
POUR LA PEAU: Éviter le contact prolongé avec la peau. Utilisez des gants de protection. Laver les mains après la manipulation et avant de manger.			
POUR LES YEUX: Eviter le contact avec les yeux. Utilisez des lunettes de sécurité.			
9.- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.			
ASPECT: mastic, pH: ---			
NATURE: huileux. DENSITÉ (Kg/Lt): 1.700 +/- 0.010			
SOLUBILITÉ DANS L'EAU: insoluble DECOMPOSITION > 200 °C			
INFLAMMATION: VISCOSITÉ: > 500 Pa			
10- STABILITÉ Y REACTIVITÉ.			
Stable dans les conditions normales de stockage. Éviter les acides, les bases forts et les oxydants forts			
11.- INFORMATION TOXICOLOGIE.			
YEUX: Pas connue.			
PEAU: Pas connue.			
INGESTION: DL50 par voie orale de rat > 5000 mg / kg			
INHALATION: LD 50 inhalation de rat 4 h > 11,8 mg/l			
12.- INFORMATION ECOLOGIQUE.			
Les conteneurs sont imperméables et éviter les déversements. Dans le cas d'un déversement accidentel alerter les autorités et empêcher la pénétration les cours d'eau. Ce produit contient des produits huileux insolubles dans l'eau. Ne pas déverser dans les égouts ou voies d'eau			
13.- CONSIDERATIONS D'ELIMINACION.			
CONTENU: Respectez les normes. Traiter par un agent autorisé. Le produit traité est considéré comme inerte.			
CONTENANTS VIDES: Respectez les normes. Le détenteur final du produit des déchets d'emballages commerciaux doivent disposer dans les termes de l'article 12 de la Loi 11/1997 relative aux emballages et aux déchets d'emballages. Traiter par un agent autorisé.			
14.- INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT.			
Symbole: No classifié			
15.- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES / TERMES DE RISQUE ET SECURITÉ			
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. S24/25 Eviter le contact avec les yeux et la peau. S36/37/39 Porter des vêtements appropriés, des gants et des lunettes de protection / du visage.			
16.- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
- Service d'information toxicologique. Téléphone: (91) 562.04.20 - Sur MSDS conformément à la directive 2001/58 / CE Fiches techniques de sécurité et RD 255/2003 Préparation dangereux. Sources d'information: Fiches de Données de Sécurité de nos fournisseurs. En utilisant ces informations et les conditions du produit sont sous la responsabilité de l'utilisateur.			